



Une affaire de famille de Kore-eda Hirokazu

ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

Au début de votre vie, vous vouliez devenir romancier. Après vos études, vous êtes devenu assistant-réalisateur à la télévision. Après quelques documentaires, vous avez tourné votre premier long métrage de fiction. Pourquoi avoir changé de direction ? J'ai toujours aimé le cinéma et la télévision. L'image m'a toujours attiré. Je n'avais pas d'ambition particulière, sinon gagner ma vie en racontant des histoires. Je suis allé à l'Université de Waseda et je me suis rendu compte qu'ils n'avaient pas grand-chose à m'apprendre pour raconter des histoires. J'ai arrêté d'aller en cours et je suis allé en salles parce que j'aimais bien le cinéma. Et là dans les salles qui étaient autour de l'Université j'ai découvert des grands réalisateurs comme Fellini, Rossellini, et je me suis demandé pourquoi je n'écrirai pas des scénarios, ce qui me semblait plus accessible. C'était au départ une ambition assez vague qui m'a mené à ce que je fais aujourd'hui.

Quel a été le point de départ d'Une affaire de famille ?

Le désir premier a suivi la réalisation de *Tel père, tel fils*. Qu'est-ce qui constituait vraiment le lien : le sang ou le temps ?

Après ce film, j'ai pensé que cela m'intéresserait de filmer une famille qui ne serait pas constituée par les liens du sang. Comment allais-je traiter le sujet ? J'ai eu alors connaissance d'un fait-divers sur une famille d'Osaka, famille qui n'était pas une famille de sang et qui volait des objets pour ensuite les revendre. On a fini par les arrêter parce qu'on a découvert chez eux deux cannes à pêche volées, qu'ils avaient gardées. La première image que j'ai eue pour un film, c'était donc celle d'un père et de son fils pêchant avec des cannes à pêche volées.

Sur la famille, on rapprocherait plus spontanément votre dernier film de Nobody Knows. Comment voyez-vous les rapports entre les deux films ?

Ils sont liés par certains aspects, et différents par d'autres. À partir de *Still Walking* je me suis beaucoup attaché à réduire mon champ de vision pour m'intéresser à l'intimité de la famille parce que j'étais moi-même traversé par une tempête : j'ai perdu ma mère et je suis devenu père. Donc dans ma vie personnelle, des événements m'ont bouleversé et conduit à aller en profondeur sur ce que peuvent

être la famille ou les liens familiaux. Pour *Une affaire de famille*, j'ai eu envie de rouvrir le champ pour revenir à un point de vue qui est celui de la famille à l'intérieur de la société, et comment les familles sont influencées par l'entourage, l'environnement, le contexte social, la société. La différence, c'est que dans *Nobody Knows*, les enfants sont plutôt montrés comme victimes de ce qui leur arrive, à cause de la pureté de leurs intentions. Dans *Une affaire de famille*, c'est plutôt une association de malfaiteurs, car ils ont chacun des intérêts qui les réunissent, ce qui n'a rien à voir avec l'amour.

Quelles différences faites-vous pour la direction d'acteurs entre Une affaire de famille, construit sur les émotions, et The Third Murder bâti sur les éléments narratifs et qui est un film de genre, avec enquête ?

Il y a des choses qui changent évidemment, mais pour la direction d'acteurs, je n'ai pas travaillé différemment quand j'ai tourné *The Third Murder* récemment. La différence, c'est plutôt que j'assume mon désir pour un cinéma de genre. On dit que je suis un réalisateur qui filme la famille mais

Liens du sang ou liens du temps ?

en réalité un film sur deux je fais tout autre chose. J'ai essayé le film en costumes, *Hana*, parce que je voulais savoir ce que cela pouvait être. *Air Doll* est un peu plus fantastique, parce que j'avais cette curiosité-là. Et pour *The Third Murder* je me suis dit : un polar ? Pourquoi pas !

Il y a un moment dans le film où la narration s'accélère. Comment avez-vous trouvé le point d'équilibre entre la chronique et cette narration beaucoup plus scénarisée faisant appel à des enjeux existentiels ?

Pour moi, le film est composé en trois parties. La première partie, c'est la chronique familiale. Vers la moitié du film, il y a un élément scénaristique qui engendre la deuxième partie avec la culpabilité du « fils » qui jusqu'à présent était très admiratif de son père, avait de l'estime pour lui et lui obéissait. La culpabilité s'immisce en lui à partir du moment où on lui dit de ne pas faire voler sa petite sœur. Cette culpabilité engendre l'éclatement de la famille. C'est alors que la grand-mère meurt. À l'intérieur de la deuxième partie, il y a un troisième bloc qui est plutôt la fin. L'éclatement de la famille crée les liens familiaux. La mère renonce à son fils, se sacrifie pour la famille, mais c'est en laissant partir

son fils que, pour ainsi dire, elle devient mère pour la première fois. Et pour la première fois, le père a un geste de père envers son fils en acceptant qu'il l'appelle « tonton ». L'éclatement paradoxalement crée le lien et la famille...

Cette quasi obsession pour la famille a peut-être des rapports avec votre propre biographie. Vous nous parlez de la mort de votre mère, du fait que vous étiez père... Mais avez-vous eu vous-même des familles d'adoption ?

Je suis lié par le sang à ma famille actuelle. Ces films sont peut-être un moyen de me rappeler à l'ordre : à partir du moment où l'on a des liens de sang ou d'adoption, il faut entretenir ces liens-là, quelle que soit leur nature. Avoir perdu mes parents biologiques, mon père puis ma mère, a été une expérience marquante dans ma vie, mais plus encore avoir perdu en 2009 celui que je considérais comme mon deuxième père. Il était le producteur de tous mes films après *After Life*, jusqu'en 2009. C'est à son décès que je me suis éveillé à la génération suivante, à ressentir le devoir de transmission par rapport aux générations futures. Il y a quelques jours Kiki Kilin est décédée et c'est une actrice qui faisait un peu office

Kiki Kilin

Née le 15 janvier 1943 à Tokyo, Kiki Kilin a intégré le Bugakuza Actors Studio en 1961. Après s'être produite dans la série *Shichinin No Mago*, elle s'est rapidement imposée auprès du public. En 1974, elle a été saluée pour son interprétation d'une mère dans la série familiale *Terauchi Kantaro Ikka*. Par la suite, elle s'est illustrée au cinéma et à la télévision et a été reconnue comme l'une des meilleures comédiennes du Japon. En 2007, elle a obtenu le prix d'interprétation de la Japan Academy pour *La Tour de Tokyo: Maman, moi et papa de temps en temps*. Elle tournera de nombreuses fois pour Kore-eda Hirokazu qui la considère un peu comme sa mère adoptive. C'est d'ailleurs avec *Still Walking* (2008) qu'elle décroche le prix d'interprétation au festival des Trois Continents. On l'a encore vue dans *Villain* (2010), *Chronicle of my Mother* (2012) et *Kakekomi* (2015). En 2015, elle a campé une femme atteinte de la lèpre dans *Les Délices de Tokyo* de Naomi Kawase, présenté à Cannes, et a reçu le Asia Pacific Screen Award de la meilleure actrice. En 2016, elle a gagné le prix du meilleur second rôle aux 24^e Chlotrudis Awards pour *Après la tempête* de Kore-eda. Le rôle de Shibata Hatsue dans *Une affaire de famille* est le dernier qu'elle ait interprété avant sa disparition, le 15 septembre 2018. ●

de deuxième mère pour moi, car elle a joué des rôles très importants dans mes films, mais surtout elle m'a permis de vivre des choses que je n'avais pas pu vivre avec ma mère. Je ne mesure pas encore cette perte, car elle est très récente, mais elle occupait une grande place dans ma vie. Ces deux personnes m'ont permis de ressentir que les liens familiaux peuvent être des liens choisis, créés, pas forcément de sang. ●

Extraits d'un entretien réalisé par Stéphane Goudet et Hubert Niogret, enregistré à Paris en septembre 2018, *Positif* n° 694, décembre 2018
Interprètes du japonais : Léa Le Dimna et Matthieu Asano.

Une affaire de famille

SYNOPSIS



En salles à partir
du 12 décembre

Japon – 2018 – 2 h 01

Réalisation, scénario, montage

Kore-eda Hirokazu

Avec

Lily Franky
Ando Sakura
Matsuoka Mayu
Kiki Kilin
Jyo Kairi
Sasaki Miyu

Musique

Hosono Haruomi
(Victor Entertainment)

Image

Kondo Ryuto

Lumière

Fujii Isamu

Son

Tomita Kazuhiko

Décors

Mitsumatsu Keiko

Production

Aoi Pro. Inc.

Produit Par

Matsuzaki Kaoru
Yose Akihiko
Taguchi Hijiri

Distribution

www.le-pacte.com

Le Pacte

Au retour d'une nouvelle expédition de vol à l'étalage, Osamu et son fils recueillent dans la rue une petite fille qui semble livrée à elle-même. D'abord réticente à l'idée d'abriter l'enfant pour la nuit, la femme d'Osamu accepte de s'occuper d'elle lorsqu'elle comprend que ses parents la maltraitent. En dépit de leur pauvreté, survivant de petites rapines qui complètent leurs maigres salaires, les membres de cette famille semblent vivre heureux – jusqu'à ce qu'un incident révèle brutalement leurs plus terribles secrets...

Kore-eda Hirokazu



© 2017 Fuji television network music inc. - Gaga corporation

1998 : *After Life*

2001 : *Distance*

2004 : *Nobody Knows*

2006 : *Hana*

2008 : *Still Walking*

2008 : *Wishing You're Alright*
– *Journey Without an*
End by Cocco

2009 : *Air Doll*

2011 : *I Wish – Nos vœux*
secrets

2013 : *Tel père, tel fils*

2015 : *Notre petite sœur*

2016 : *Après la tempête*

2016 : *Carved in Stone*
(documentaire)

2017 : *The Third Murder*

2018 : *Une affaire de famille*

Ce document
vous est offert par
votre salle et l'AFCAE

AFCAE

ASSOCIATION FRANÇAISE DES
CINÉMAS ART & ESSAI

Créée en 1955 par des directeurs de salles et des critiques, et soutenue par André Malraux, l'Association Française des Cinémas Art et Essai (AFCAE) fédère aujourd'hui un réseau de cinémas Art et Essai indépendants, implantés partout en France, des plus grandes villes aux zones rurales. Comptant à ses débuts 5 salles adhérentes, elle regroupe, en 2018, 1 150 établissements représentant près de 2 400 écrans. Ces cinémas démontrent, quotidiennement, par leurs choix éditoriaux en faveur des films d'auteur et par la spécificité des animations et événements proposés que la salle demeure, non seulement le lieu essentiel pour la découverte des œuvres cinématographiques, mais aussi un espace de convivialité, de partage et de réflexion.

À travers le Groupe *Actions Promotion* de l'AFCAE, qui réunit des représentants des cinémas de toutes les régions, les salles Art et Essai soutiennent des films pour :

- favoriser la diffusion et la circulation des œuvres cinématographiques dans toute leur diversité;
- découvrir et accompagner de jeunes auteurs;
- suivre la carrière de cinéastes et auteurs reconnus.

Association Française des Cinémas Art et Essai

12 rue Vauvenargues – 75018 Paris
T 01 56 33 13 20

www.art-et-essai.org

Édité en partenariat avec la revue
POSITIF

Avec le concours du

